

L'ÉCHO DES COTEAUX

MAI 2021

Saint-Amant-Tallende



En ces périodes de « tumulte »
le mode de communication le plus rapide
entre nous et vous est

la page Facebook de la municipalité

Ville de Saint-Amant-Tallende



Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi 14h - 18h

Mercredi 14h - 18h

Samedi 9h - 12h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
NATHALIE GUILLOT,
MAIRE

COORDINATION :
AGNÈS EVRARD,
ADJOINTE AU MAIRE

COMITÉ DE LECTURE :
ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL

MISE EN PAGE ET IMPRESSION :
IMPRIMERIE DECOMBAT
25 RUE G. CHARPAK
ZONE DES MONTELS III
63118 CÉBAZAT

N° ISSN : EN COURS
Tiré à 1 050 exemplaires



Édito

Un commerce qui réouvre... nous n'avons pas hésité, il méritait la Une de notre journal communal !

Merci à Maryse d'amener son sourire et son dynamisme sur la place Darteyre avec le Bebop, Bar-Tabac-Journaux.

Nous pensons entrevoir le bout du tunnel de cette fichue pandémie et voyons arriver les mesures de réouverture de l'ensemble des commerces, le début de petites activités en extérieur ; bref le printemps et plein de projets qui reprennent !

Les 2 « grands chantiers » du mandat, tant par leur ampleur, que par leur coût, sont lancés : la réfection d'une partie de la salle polyvalente (notamment toiture et isolation) et son extension sont actées pour mi 2021 et 2022. La réfection de l'Allée des Marronniers devrait, elle, débuter fin 2022, avec des tranches de travaux prévues sur 2023 et 2024.

Bien sûr, plein d'autres projets sont actuellement en cours de réflexion ou voient déjà le jour, de moindre ampleur, mais tout aussi importants pour la vie quotidienne des habitants.

Et bientôt, une prochaine Une du bulletin sera occupée par une de nos fontaines réhabilitées. La première opération de mécénat lancée sur la commune pour la rénovation de nos fontaines est un franc succès. Elle nous permettra finalement de refaire 5 fontaines contre 3 prévues initialement. Merci beaucoup à tous ceux qui se sont mobilisés pour le patrimoine de notre village.

Profitons tout simplement de ce printemps pour recommencer à voir plus sereinement nos voisins et amis, reprenons et faisons revivre nos associations, qui pour certaines, ont été contraintes à une hibernation prolongée !

Le Maire
Nathalie Guillot



Agenda*

Vendredi 21 mai	Permanence Trésor Public (sur RDV)	Mairie
Du vendredi 28 mai au 13 juin	Exposition Biodiversité	Espace Pasteur
Mercredi 2 juin (après-midi)	Atelier Nature animé par le CPIE de Theix	Espace Pasteur
Vendredi 4 juin	Permanence Trésor Public (sur RDV)	Mairie
Samedi 5 juin	Matinée Zéro déchet	Parvis de la mairie
Dimanche 6 juin	Randonnée Chaîne des Puys et Faille de la Limagne	Départ Saint-Amant
Dimanche 20 juin	Élections régionales et départementales	Salle Polyvalente J.Pignol
Dimanche 27 juin	Journées Européennes du Patrimoine	Visite des moulins
Dimanche 27 juin	Élections régionales et départementales	Salle Polyvalente J.Pignol
Mardi 13 juillet	Feu d'artifice intercommunal	Pont de la Monne

*Agenda sous réserves des mesures gouvernementales liées à la pandémie du Covid-19



La direction générale des Finances publiques renforce sa présence dans le Puy-de-Dôme

Pour plus de proximité, de nouveaux points d'accueil sont déployés dans le département pendant la campagne déclarative impôt sur le revenu. Vous pourrez rencontrer des agents des Finances Publiques sur rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches.



À compter du 9 avril 2021, vous pouvez le cas échéant :

- Effectuer vos démarches en ligne **jusqu'au 8 juin 2021** (déclaration en ligne ou correction de la déclaration automatique)
- Si vous n'avez pas la possibilité d'effectuer vos démarches en ligne, la date limite de dépôt ou correction papier est **fixée au 20 mai 2021**.

**Mairie de St-Amant-Tallende :
vendredi : 21 mai et 4 juin**

Comment prendre rendez-vous ?

- sur impots.gouv.fr
- à partir de votre messagerie sécurisée dans votre espace personnel ou à partir de la rubrique « Contact »
- en appelant le 0 809 401 401 du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00 (numéro non surtaxé)
- auprès des contacts en mairie.

État civil

Naissances :

- DAYBER Jodye / 9 novembre 2020 à Clermont-Fd
- RONZIER RODRIGUES Alba / 7 décembre 2020 à Clermont-Ferrand
- COLLADO Gabriel / 4 janvier 2021 à Clermont-Fd
- PANIGHETTI Célestine / 5 janvier 2021 à Clermont-Fd
- POUZET Alicia / 8 janvier 2021 à Clermont-Fd
- LIDY Sofia / 26 février 2021 à Clermont-Fd
- MALTRAIT Emeric / 23 février 2021 à Beaumont
- LABARRIERE REDFORD Ernest / 13 mars 2021 à Issoire

Mariages :

- GIRAUDEAU Bruno et Annie LEROY / le 26 décembre 2020

Décès :

- ROUSSELET Serge / 18 novembre 2020
- PRADIER Marie veuve BUISSON / 23 novembre 2020
- GUICHOU Claude / 3 décembre 2020
- DON Silvano / 1^{er} janvier 2021
- GARCIA Milagros veuve BREGIROUX / 10 janvier 2021
- PAGNIER Emilienne veuve CHAUVET / 12 janvier 2021
- GAUNICHE Germaine veuve MOREL / 16 janvier 2021
- DEROEUX Blanche veuve GENILLER / 2 février 2021 > voir article p. 28
- CHABANNE Claude / 3 février 2021
- CHADEYRON Cédric / 8 février 2021
- GINET Clotilde veuve CHARBONNEL / 10 mars 2021
- MAUGUE André / 17 mars 2021



✧ Nettoyage écologique ✧

Soucieuse de préserver la santé des agents communaux et des usagers de ses bâtiments communaux (en particulier des enfants), la municipalité a adopté le Nettoyage Écologique.

Les produits de nettoyage classiques contiennent souvent des substances nocives, pouvant être corrosives ou allergisantes. Les solvants viennent polluer l'air ambiant et affecter la santé de tous.

Après avoir fait un recensement des produits utilisés et un diagnostic des usages, la commune a travaillé sur la mise en place de nouveaux protocoles. Elle a bénéficié de l'expérience du Conseil Départemental de la Dordogne, qui a mis en place ces grands principes en 2018, avec l'accompagnement d'un ingénieur chimiste et d'un réseau d'éco-infirmières. L'articulation de l'entretien s'opère autour de 4 axes : l'utilisation de produits naturels (vinaigre blanc, savon noir),

de produits bénéficiant d'une éco-certification européenne (produits de désinfection), de microfibras pour réduire les quantités d'eau utilisée et d'une bonne aération.

Grâce à ces nouvelles dispositions, nous espérons les résultats suivants :

- > Une forte réduction du nombre de références des produits d'entretien,
- > Une généralisation des produits plus sains,
- > Une harmonisation des pratiques,
- > Une préservation de la santé des agents d'entretien et des usagers des locaux.



Composteur partagé



À Saint-Amant-Tallende, Nathalie GUILLOT, le Maire, avec la présence de Roger Jean MEALLET, Président du SICTOM des Couzes, de Florence LHERMET et Frédéric CHASSARD, Vice-Présidents a pu superviser la mise en place du **deuxième composteur de la commune**. Le 1^{er} dans le quartier de Massagnat et celui-ci plus en cœur de village permettront aux habitants de **limiter la quantité de biodéchets** dans leurs poubelles et de pouvoir profiter, à terme, d'un compost apprécié par les plantes de la maison ou du jardin !



Collecte de sapins de Noël



Cette année, après avoir illuminé nos maisons et accueilli les cadeaux du Père Noël, les sapins de Noël ont **retrouvé la nature en protégeant et nourrissant les plantations** de la commune.

Plutôt que d'être ramassés avec les ordures ménagères et de finir brûlés à l'incinérateur (ou pire, au fond du jardin !), la municipalité a mis en place un espace pour collecter les conifères après les fêtes de fin d'année. Comme en témoignent les photos, cette initiative a connu un vif succès et plus de 60 sapins ont été ainsi récupérés.

Forts de leur expérience dans ce domaine et parfaitement outillés, ce sont les employés de l'ESAT du Marand qui se sont chargés du broyage, confirmant ainsi les liens de coopération qui existent entre cette structure et notre commune. Nos agents techniques ont ensuite récupéré ce paillis et l'ont utilisé dans nos espaces verts : il permettra d'enrichir le sol et de garder l'humidité pendant la période estivale.



Nous remercions tous les participants à cette action et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain... avec sans doute un petit plus qui devrait ravir les plus jeunes !



Une action éco-citoyenne pour la biodiversité

Saint-Amant-Tallende a la chance de disposer d'un vaste espace naturel à seulement quelques pas de son cœur de village.

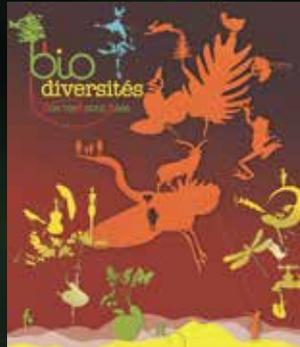
Cet espace a fait l'objet, ces dernières années, d'un entretien par éco-pâturage (présence des chèvres en partenariat avec Sauvarie Environnement), mais il a également été considéré par certains comme un lieu d'abandon de déchets et objets divers...

La municipalité a proposé aux habitants de la commune de participer à une action collective et éco-citoyenne de nettoyage (ramassage de déchets divers, défrichage, coupe d'arbres et arbustes) permettant la mise en valeur de ce lieu tout en conservant sa vocation naturelle et propice à la biodiversité.

Le samedi 27 février 2021, sur le parking de l'ancienne école de musique, rue de la chapelle, se sont réunis quelques courageux ayant à cœur de donner un peu de temps à leur commune et belle occasion pour eux en ce contexte difficile de voir du monde, d'échanger... Bref : faire une bonne action !



Municipalité de Saint-Amant-Tallende SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



Exposition Biodiversité

du 28 mai au 13 juin 2021

Espace Pasteur

du lundi au vendredi de 14h à 18h30

Samedi et dimanche de 10h à 18h30

Atelier Nature animé par le CPIE de Theix - tout public

Mercredi 02 juin 2021 - Après-midi



Matinée Zéro déchet

Animations diverses

Parvis de la mairie

Samedi 05 juin 2021 - matin



Rando découverte

Chaîne des puys et Faille de la Limagne

Dimanche 06 juin 2021



Stagiaires



Quatre jeunes élèves de Marmilhat, en licence professionnelle « Gestion Durable des Arbres et Arbustes en Aménagement paysager » (GD3A) réalisent leur stage de fin d'étude sur notre commune. Anaïs, Aurore, Alexis et Camille réalisent un diagnostic de la végétation de notre parc Villot, puis ils en élaboreront un plan de gestion.



Budget /

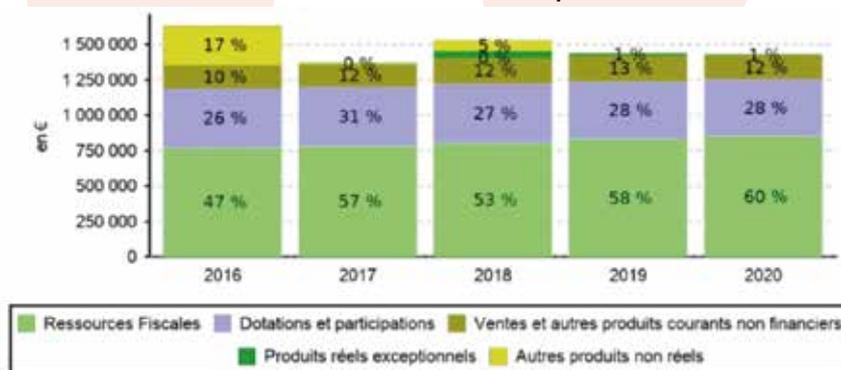
I – LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics)
4. Les produits financiers,
5. Les produits exceptionnels
6. Les produits d'ordre (exemples: produits des cessions d'immobilisation, reprise sur amortissements et provisions, différences sur les réalisations négatives reprises au compte de résultat).

Structure et évolution des recettes de fonctionnement



Les principales recettes de fonctionnement en 2020 proviennent des Impôts et taxes pour 852 401 €.

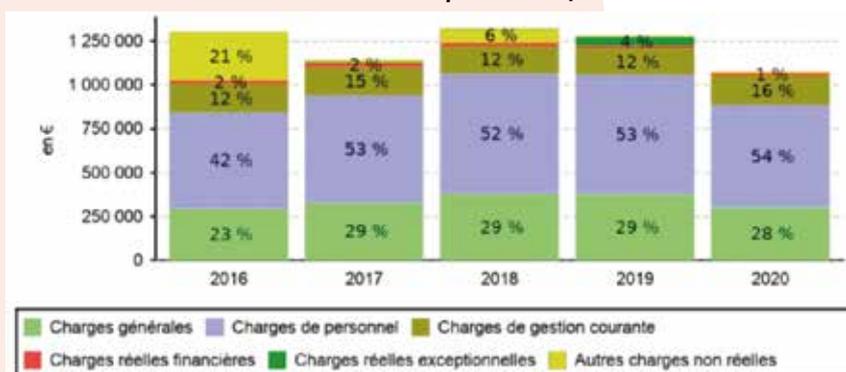


LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses budgétaires, peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations fluides, assurances,...)
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus,...)
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociations...)
5. Les charges exceptionnelles
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisation positives transférées en investissement).

Structure et évolution des dépenses de fonctionnement



2020

En €/hab	Montant en € par habitant pour la strate de référence			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	170	238	218	209
Charges de personnel	327	331	275	275
Charges de gestion courante	94	113	111	108
Charges réelles financières	8	21	22	17
Charges réelles exceptionnelles	0	3	9	6

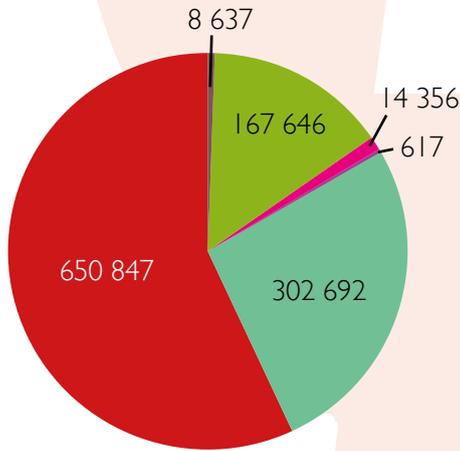
REPÈRES :

Montant en € par habitant de nos dépenses de fonctionnement à comparer à des moyennes au niveau départemental, régional et national.



Finances

Les dépenses de fonctionnement à Saint-Amant-Tallende en 2020 s'élèvent à 1 144 795 €.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020 :

- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Dotations aux amortissements
- Autres charges de gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

DÉPENSES DE PERSONNEL : 23 agents à temps complet ou incomplet sont employés par la commune dans nos différents services (secrétariat, services techniques, écoles, SMAR, police municipale).

DÉPENSES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : les principaux postes sont les Énergies (eau, électricité, chauffage, carburant...) pour 83 996 € ; l'entretien des bâtiments, terrains, voiries, réseaux pour 36 584 € ; les contrats de prestations notamment pour les repas des enfants pour 36 640 €, les contrats de maintenance (ascenseurs, portes automatiques, extincteurs, chaudière...) pour 26 402 €.

2 – LE BUDGET D'INVESTISSEMENT

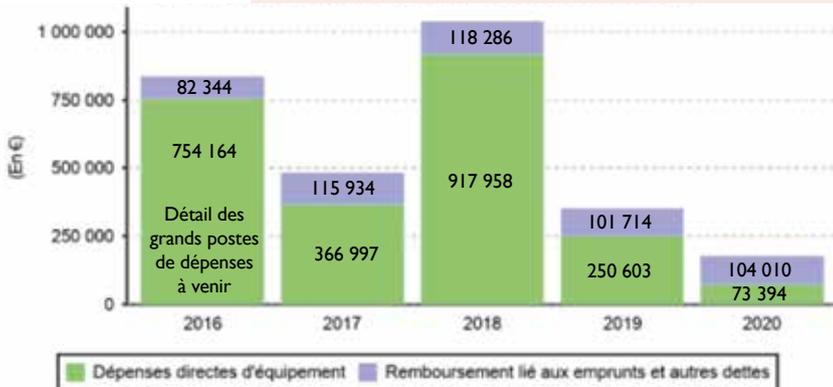
RECETTES D'INVESTISSEMENT



Evolution des principales recettes d'investissement



Evolution des principales dépenses d'investissement



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Elles concernent les acquisitions « durables » pour la commune telles que l'achat ou la construction de bâtiment, leur rénovation, l'achat de véhicule, de mobiliers divers, chariots de ménage, lave-linge...

Pour 2021 sont prévus des travaux de construction / rénovation de la salle polyvalente, la végétalisation des cours de l'école et du SMAR, des outils informatiques pour les élèves. Pour ces grosses opérations d'importants montants de subventions ont été sollicités par la municipalité.

2020

Montant en € par habitant pour la strate de référence

En €/hab	Commune	Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	41	359	396	336
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	58	87	91	73

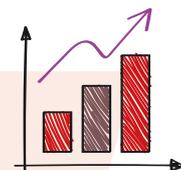
REPÈRES :

Montant en € par habitant de nos dépenses de fonctionnement à comparer à des moyennes au niveau départemental, régional et national.



Budget / Finances

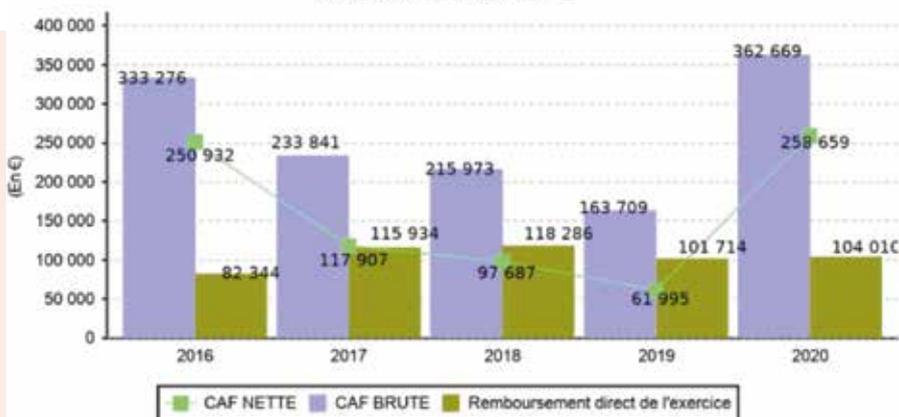
3 - L'AUTOFINANCEMENT ET LES EMPRUNTS EN COURS



L'AUTOFINANCEMENT

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. C'est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

Evolution de la CAF nette



ENDETTEMENT

L'encours des dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

Evolution des dettes et des charges financières



Emprunts Saint-Amant-Tallende en €



Les projets de travaux pour la salle polyvalente vont requérir la sollicitation d'un nouvel emprunt.

Ci-contre la représentation des annuités et échéances par type d'emprunt pour la municipalité :



(Suite)

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION LORS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL CONSACRÉE AU BUDGET

L'état a annoncé la suppression progressive de la Taxe d'Habitation (TH), suppression en plusieurs phases jusqu'en 2023, date à laquelle plus aucun contribuable ne paiera cette taxe. Les communes sont compensées par l'Etat, qui nous attribue la TF perçue antérieurement par le département.

Le SIVOM n'est pas un syndicat fiscalisé: il ne vote pas un taux d'imposition pour les habitants, mais répartit une contribution à recevoir de chaque commune. Cette contribution se traduit par un taux d'impôts pour les habitants pour partie sur la Taxe Foncière (TF), et pour partie sur la TH. Dans la mesure où la TH disparaît, il faut basculer ce montant sur la TF pour retrouver le même produit à recevoir pour le SIVOM pour mémoire, pour St-Amant, 24 600 €. Ceci représente 1,45 % en plus sur la TF.

Face aux difficultés financières récurrentes du SIVOM, les élus saint-amantois ont décidé de la défiscalisation de la contribution pour le SIVOM, ceci à 3 impacts:

- la contribution demandée aux saint-amantois est plafonnée à celle de 2020, soit un taux de 1,45 % intégrée à la TF à compter de 2021. Ceci implique que le taux augmente mécaniquement de 42,41% (21,93% de TF communale + 20,48 % de TF « ex-département » + 1,45 %) à 43,86 %
- il n'y aura plus de collecte directe du SIVOM sur notre feuille d'impôts
- les hausses de contribution à percevoir par le SIVOM (exemple +26 % cette année) à l'avenir seront prises sur le budget communal et ne s'imposeront donc pas d'office aux habitants.

Urbanisme

L'URBANISATION DE SAINT-AMANT

L'édition de ce bulletin nous permet de rétablir la réalité suite à la publication par le quotidien régional d'un article sur la prétendue bétonisation de notre village. La réponse tient en quelques chiffres et une image. Sur les six années écoulées, seules 64 autorisations de construire ont été accordées pour des constructions nouvelles, soit un rythme moyen de **11 maisons par an** sur notre commune qui compte près de 800 foyers. Il ne faut pas perdre de vue que le renouvellement progressif de la population permet de **maintenir l'équilibre entre les tranches d'âge, d'assurer la pérennité de nos équipements publics** (écoles, ...) et de **maintenir le dynamisme des associations** qui encadrent notre jeunesse. Les portes ne sont donc pas grandes ouvertes, car notre population baisse régulièrement : 1 800 habitants en 2007, 1 792 en 2012, 1 743 en 2017.

Pour se convaincre de la réelle maîtrise de l'extension urbaine, il suffit de se reporter à l'enveloppe constructible délimitée par le premier plan d'occupation des sols en 1977 que nous n'avons pas dépassée et même réduite. En effet sur ce plan, nous avons teinté de vert les parties alors urbanisables et déclassées depuis. Ainsi, tous les terrains constructibles aujourd'hui à Saint-Amant le sont depuis 44 ans ! Mais voilà, les générations de propriétaires se

succèdent, et parfois les enfants décident ou sont contraints d'abandonner la culture du jardin de leurs parents pour le vendre... parfois en terrain à bâtir sans avoir à requérir l'accord de leur voisin.

RESPECT DES RÈGLEMENTS ET ÉQUITÉ ENTRE LES ADMINISTRÉS

Nous constatons des modifications de consistance de biens sans demande d'autorisation d'urbanisme et de déclaration pour adapter la base de taxation foncière. Or **l'impôt n'est équitable que si chacun contribue par le versement de sa juste part de taxes d'urbanisme et foncière**, et les règlements acceptables s'ils sont appliqués à tous.

Nous avons ainsi engagé des procédures de rétablissement de flagrantes « anomalies » et d'autres propriétaires vont être progressivement invités à vérifier et actualiser leur situation. Il est important de noter que si le règlement d'urbanisme ne permet pas de « légaliser » l'aménagement incriminé, cela conduit à un procès verbal d'infraction au paiement de la taxe d'aménagement qui est appliquée d'office avec une pénalité de 80 %.

De plus, en cas de vente, pour limiter le risque d'engagement de leur responsabilité, agences immobilières et notaires s'assurent avec l'acquéreur que le bien cédé dispose de toutes les autorisations d'urbanisme et de conformité.



Urbanisme (Suite)

Une procédure administrative ne peut qu'alors retarder le processus de vente.

Nous vous rappelons ci-après les formalités d'urbanisme qui s'appliquent dès qu'il y a une modification même minime de l'aspect extérieur, ou un changement d'usage ou de consistance à l'intérieur, le secrétariat de mairie est toujours disponible pour analyser toute situation particulière. Dans tous les cas, l'autorisation d'urbanisme obtenue doit être affichée (et visible de la voie publique) au minimum deux mois consécutifs sur le lieu concerné, et la déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux (Daact) doit être adressée dans les 90 jours calendaires à la mairie qui dispose de trois mois pour vérifier.

LA DÉCLARATION PRÉALABLE

s'applique aux aménagements de faible importance dont (liste non exhaustive) :

- Travaux **modifiant l'aspect extérieur** d'une construction : surélévation, réfection toiture ou installation fenêtre de toit, ravalement façade, modification des menuiseries, remplacement d'une porte par une fenêtre, transformation d'un garage en

pièce à vivre, édification de clôture, ...

- Édification sur **5 à 20m²** d'un abri de jardin, d'un garage, d'une véranda ou pergola,
- Extension d'habitation existante créant une surface de plancher ou d'une emprise au sol **inférieure à 40m²**,
- Construction d'une **piscine de moins de 100m²**,
- Installation d'une **caravane** ou similaire dans votre jardin pour une durée supérieure à 3 mois.

LE PERMIS DE CONSTRUIRE INTERVIENT DANS TOUS LES AUTRES CAS

en particulier pour les annexes indépendantes de plus de 20m² et les extensions de constructions existantes créant une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 40m².

LE PERMIS DE DÉMOLIR EST INDISPENSABLE POUR LES PROJETS DE DÉMOLITION TOTALE OU PARTIELLE D'UNE CONSTRUCTION.

Si le projet précède une reconstruction, la phase de démolition peut être incluse au permis de construire.

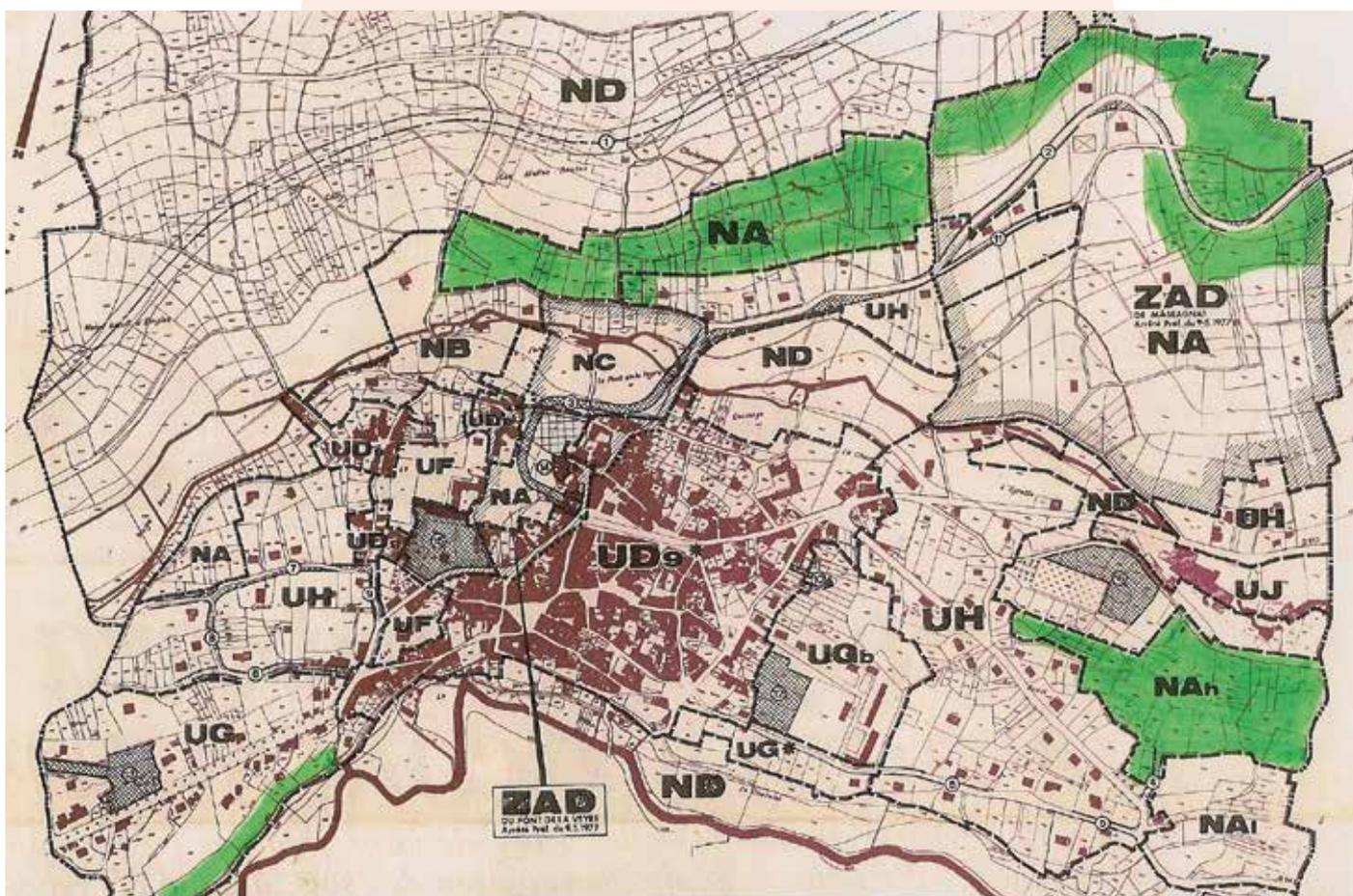


Illustration : évolution de l'enveloppe constructible



Salle Polyvalente

Notre salle polyvalente Jacques PIGNOL, véritable **clé de voûte de la vie associative, culturelle et sportive** de la commune, doit se refaire une beauté.

Le toit marque en effet des signes de vieillissement récurrents depuis quelques années, notamment des petites fuites les jours de pluie qui finissent par abîmer le parquet. Très utilisée par les associations mais aussi les scolaires, il faut agir vite pour garantir la pérennité de cette installation.

En 2019, à la demande de la municipalité, l'ADUHME (agence départementale de l'énergie) a réalisé une étude de la salle, qui a fait **apparaître la nécessité et la pertinence d'une rénovation axée sur les performances énergétiques**, afin de réduire les consommations mais aussi d'améliorer le confort des usagers.

Une autre réflexion est venue s'ajouter à cette première problématique de rénovation : le **besoin grandissant d'une salle destinée à des activités gymniques**. La gym sénior, le pilate, le yoga, ... sont des activités très prisées par les habitants de Saint-Amant-Tallende. Or la salle Charreton (près du parc Villot), qui jusque-là les accueillait n'est pas vraiment adaptée à ce genre de pratiques et ne bénéficie pas d'un accès pour les personnes à mobilité réduite. Un projet d'extension a donc été mené avec celui de la rénovation.



Il aura fallu un an d'études, de discussions, d'analyses et de recherches de financement pour parvenir à la version finale. **Les premiers travaux devraient commencer dès cet été.**

Quelques chiffres :

- › Montant estimatif du projet : 668 537 € HT (Extension : 330 840 € ; Rénovation : 250 500 € ; Ingénierie/Maitrise d'œuvre : 58 134 € ; Frais annexes : 29 063 €)
- › Subventions attendues : 410 068 €, soit 61 % du montant total



Nuisances sonores

Les travaux de jardinage ou de bricolage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que : tondeuses à gazon, tronçonneuses, disquieuse, perceuses, raboteuses, scies mécaniques et autres outils bruyants, doivent être effectués :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h





Travaux

Allée des Marronniers

Le projet de réfection totale de l'Allée des Marronniers, voie de circulation départementale (RD8) qui relie Saint-Amant-Tallende et Saint-Saturnin, a été acté fin 2019 avec le Conseil Départemental et la commune voisine de Saint-Saturnin.

Les travaux concerneront aussi bien la partie « visible » : trottoir, chaussée, éclairage, plantations... que souterraine : réseaux d'eau, électricité, téléphone...

Les premiers travaux ont concerné les marronniers qui bordent la voie de circulation, plus que centaines pour certains d'entre eux, et qui donnent leur nom à cet axe de circulation très emprunté !

Des travaux préalables avec l'Architecte des Bâtiments de France ont été réalisés car cet alignement d'arbres est classé « alignement remarquable ». Les alignements doivent être maintenus et la suppression d'arbres est interdite, sauf si l'âge ou l'état sanitaire des sujets ne le permet pas.

Nous nous sommes rapprochés de l'ONF (Office National des Forêts), et après étude par leurs soins en février 2020, 96 % des arbres en place sur les deux communes sont dans un état physiologique correct.

Sur les 123 arbres au total (121 marronniers d'Inde et 2 tilleuls), six ont été abattus et une soixantaine ont été élagués (entretien, réduction ou adaptation) afin de limiter ou éliminer un risque susceptible d'affecter l'environnement immédiat. D'autre part, 10 arbres vont bénéficier d'un suivi rapproché à trois ans du fait d'une déficience physiologique et/ou mécanique susceptible d'évoluer défavorablement et d'affecter leur solidité.

Les travaux conduits par l'ONF se sont déroulés du 15 au 19 février 2021. Les services techniques de la commune ont assuré le broyage des branches élaguées.

Les riverains ont tous fait preuve de beaucoup de sympathie à l'égard des techniciens qui sont intervenus, merci à eux !

Suite à une nouvelle réunion en mairie fin avril, en présence de tous les partenaires concernés par les travaux, le planning suivant se dessine pour ce chantier d'importance :

- › Demande d'inscription au budget 2022 du Conseil Départemental pour une première partie des travaux et dépôt des différents dossiers de demandes de subvention en fin d'année
- › Travaux à commencer sur le 2^e semestre 2022

HISTOIRE DES MARRONNIERS

La mémoire populaire a choisi de retenir que Marguerite de Valois (1553 – 1625), dite la « Reine Margot », aurait fait planter des tilleuls le long de l'allée reliant ses deux fiefs de Saint-Amant et Saint-Saturnin. Pour d'autres, son exil forcé de près de vingt ans à Usson en passant par nos deux villages, l'avait probablement peu disposée à faire des embellissements sur ses domaines. Ils privilégient une initiative vers 1630 du propriétaire suivant, le marquis de Chandénier. En effet, ce dernier visite souvent ses terres, s'y plaît beaucoup, et fait exécuter de grands travaux. Mais aucun document n'appuie une des deux hypothèses.

Par contre, les archives municipales contiennent les actes relatifs à leur remplacement, d'abord progressif puis total, par des marronniers environ 240 ans plus tard. Lors de la réunion du 5 août 1866, le conseil municipal décide que « la plantation de vieux tilleuls qui forme une avenue de Saint-Amant à Saint-Saturnin soit arrachée sur notre territoire afin de faciliter le développement de jeunes marronniers qui ont déjà deux ans de plantation et qui paraissent d'une belle venue ». Le produit de la vente a été en grande partie



Photo Central — 133. St-AMANT-TALLENDE (P.-de-D.) — Allée des Marronniers



Illustration : photo début XX^e en bas de l'allée

affecté à l'achat de vêtements pour la naissante compagnie de Sapeurs pompiers. La plantation de marronniers est réalisée en début d'année 1867, les plus anciens ont actuellement 154 ans.

Dans sa Notice sur Saint-Amant (1868), M. Fontainas indique que les tilleuls ont souffert de la casse abusive de branches pour décorer les chars des fêtes de Saint-Gal début juillet, mais également lors de la cueillette des fleurs en fin d'été. Il poursuit : « sous le rapport du coup d'œil, cette plantation peut un jour remplacer l'ancienne, mais à l'époque de la floraison elle laissera à désirer pour ce qui concerne l'odorat, car elle répandra une odeur bien moins agréable ».



BELVÉDÈRE

Le magnifique panorama qu'offre le belvédère en bas de l'allée des marronniers est un site très convoité des randonneurs, des promeneurs du dimanche, où chacun peut admirer les vergers, le pont de la Monne, le château... à toutes saisons. Il se trouve que les escaliers peuvent s'avérer un obstacle selon la saison. Il a été décidé pour **favoriser et sécuriser l'accès à ce lieu l'installation d'une rampe sur le bas de l'escalier.**

Travaux divers



SUCETTE

Sur notre belle place et à la sortie de la Mairie était installée une « sucette » présentant le plan de la commune et diverses publicités. Le contrat étant arrivé à terme, nous avons choisi de **ne pas le renouveler** et de **désinstaller cet élément** inesthétique qui contraignait le passage. Ne la cherchez plus, elle n'est plus là !



Travaux



GRILLES

Afin de **sécuriser certaines zones du village** nous avons installé différentes grilles de protection, notamment près des jardins, pour bloquer l'entrée du béal qui aurait pu être dangereuse pour des enfants ainsi que sur la route du Marand où un trou s'était formé depuis plusieurs années.

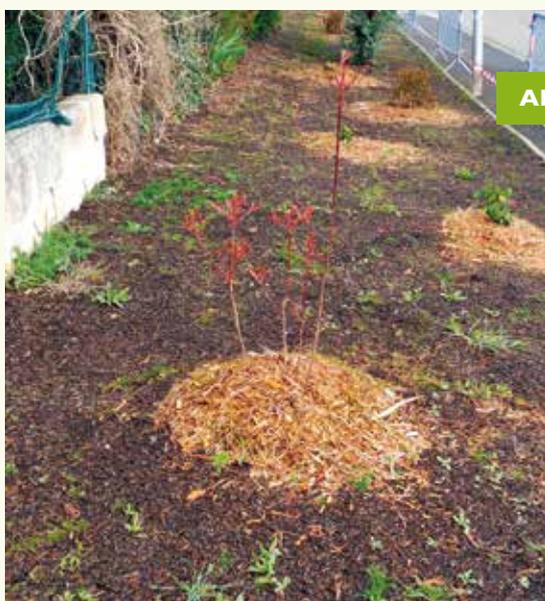
PLANTATIONS

Différents travaux sont menés sur la commune. Parmi eux des **travaux de plantations** dans des secteurs où les végétations étaient très abîmées voire inexistantes car ayant disparu au fil des années.

Ces plantations sont étudiées en fonction de leur aspect esthétique mais aussi de leur adéquation à leur lieu d'implantation, à leurs besoins en eau, soleil...



AVANT



APRÈS





Divers

BALAYEUSE

Un contrat a été passé avec la ville des Martres de Veyre afin que leur balayeuse effectue dix passages dans l'année sur tous les principaux secteurs du village. Ce travail contribue à la propreté de notre village. Afin de lui faciliter le passage et d'avoir vos devant de maison propres nous vous invitons à lui faciliter le passage en rentrant les poubelles, stationnant correctement les véhicules...

Les prochaines dates de passage sont : 19/05, 30/06, 28/07, 01/09.



CHEMINS



AVANT



Nous profitons d'un cadre de vie extraordinaire, notamment par la proximité de chemins parcourant nos vergers où les vues sont remarquables sur notre village et où l'on peut pratiquer les balades, le sport... Le principal de ces chemins, celui **des Fouesses était très abîmé et avec de nombreux trous.**

Au printemps se sont déroulés des travaux de **réfection de ce chemin** pour un coût d'environ 20 000€. Ils apportent un confort de circulation pour tous les usagers. Maintenant, attention il s'agit toujours d'un chemin où la **vitesse doit être très limitée et la priorité donnée aux promeneurs !**

PENDANT





Candélabres solaires



Début mars, des candélabres solaires ont été installés dans l'impasse du cimetière. Ce chemin piéton, très emprunté par les collégiens et les lycéens qui vont chercher leur bus, n'était pas éclairé. La municipalité a donc fait appel au Territoire d'Énergie 63-SIEG (Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz) pour réaliser une étude et proposer un aménagement.

Le secteur étant un peu éloigné du réseau électrique existant, il est apparu opportun de **privilégier l'installation de lampadaires solaires**. C'est un dispositif qui fonctionne grâce à l'énergie du soleil. La lumière captée par les cellules photovoltaïques permet d'alimenter une lanterne LED.

Pendant la journée, les panneaux photovoltaïques **captent la lumière du soleil et stockent l'énergie** récoltée dans des batteries. À la tombée de la nuit, l'énergie est utilisée pour **allumer automatiquement les lanternes LED**.

Avantages :

- › Pas de frais de raccordement au réseau électrique
- › Pas de tranchées coûteuses
- › Pas d'émission de CO₂
- › Pas d'abonnement ni de consommation électrique.

Pendant les quinze premiers jours, des tests ont été effectués afin d'évaluer la qualité de l'éclairage dispensé à pleine puissance. Les techniciens sont ensuite revenus sur place pour effectuer les réglages nécessaires afin de programmer



l'intensité et la durée de fonctionnement du dispositif (70 % du flux maximal pendant 6 h).

Quelques chiffres :

Cinq candélabres pour un montant global de 20 401,2 € financé à 50 % par le TE63-SIEG.

Durée de vie :

- › luminaire : 100 000 h à 80 % du flux ;
- › panneau solaire : 25 ans à 80 % du flux ;
- › batterie : > 20 ans.

Le fournisseur choisi travaille avec trois éco-organismes pour optimiser le recyclage des lampadaires :

- › « PV cycle » pour les panneaux solaires, recyclés à 94,7 %
- › « Screlec » pour les batteries, recyclées à 80 %
- › « Ecosystem » pour le reste à 100 %

L'ÉCHO DES COTEAUX / **CCAS**



Vaccination anti-Covid 19

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a défini trois centres éphémères de vaccination anti-covid 19 sur le territoire de Mond'Arverne Communauté : Aydat, Vic-le-Comte et Les Martres-de-Veyre.

Cette opération concernait les personnes âgées de 75 ans et plus, le 10 avril pour la première injection et le 15 mai pour le rappel. Sur la commune de Saint-Amant, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a contacté 143 personnes et a recensé 19 personnes volontaires pour se faire vacciner à Aydat.

La municipalité et le CCAS ont accompagné les personnes qui ne disposaient pas de moyen de transport.





Bons d'achats et Ballotins de chocolats, une attention pour les aînés !



Anne marie Joubert élue/CCAS offrant les chocolats à Mme CHANTELAUZE

Au regard du contexte sanitaire, le traditionnel repas des aînés prévu initialement début février a été annulé. Le CCAS (le Centre Communal d'Action Sociale) et la Municipalité ont décidé cette année d'offrir à tous les Saint-Amantois de 68 ans et plus, un bon d'achat de 20€ pour une personne seule et de 30€ pour un couple.

Et parallèlement, de distribuer un ballotin de chocolats aux aînés Saint-Amantois de l'EHPAD Le Montel et aux personnes du village qui ne peuvent pas se déplacer dans les commerces.

Les aînés bénéficiaires ont eu la possibilité :

- > d'utiliser les bons d'achat chez nos commerçants partenaires de cette opération. Nous avons souhaité une utilisation locale de ces bons d'achats afin de donner une impulsion supplémentaire à nos commerces qui nous sont précieux au quotidien et qui contribuent à la qualité de vie sur la commune.
- > de donner le montant des bons d'achat à une association de notre village.

> de faire don de leurs bons d'achat au CCAS (l'argent sera utilisé pour aider des personnes ou familles en difficulté sur notre commune).

Le dispositif en chiffre :

- > 16 commerçants ont participé à ce dispositif
- > 9 associations et la ludothèque ont reçu des dons
- > Le budget était de 5 110 € ; la dépense réelle est 4 690€ soit un retour de 469 bons = 91,78 %
- > Montant total commerces 2 900 €
- > Montant total (associations, CCAS, ludothèque) 1 330 €
- > Ballotins de chocolats 460 €

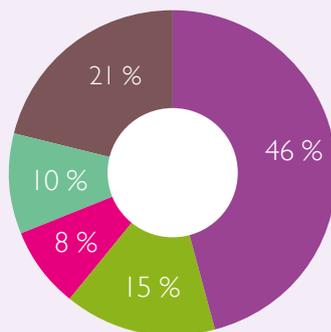
Ventilation des bons

- > Alimentaire 2 170€ soit 46,27 %
- > Solidarité (CCAS, Secours catholique, resto du cœur) 970 € soit 20,68%
- > Non alimentaire 730 € soit 15,56 %
- > Ballotin de chocolats 460€ soit 9,81 %
- > Associative (loisirs, sportives, culturelles) + Ludothèque 360 € soit 7,67 %

Le repas des aînés 2019 a profité à 120 personnes pour un montant de 5 500 €, celui de 2020 à 123 personnes pour 5 233 €. Cette année ce dispositif a bénéficié à 287 personnes pour un budget total de 4 690 €



VENTILATION DES BONS



- solidarité (ccas, secours catholique, resto du cœur)
- commerces alimentaires
- commerces non alimentaires
- associations (loisirs, sportives, culturelles) et ludothèque
- ballotin de chocolats



Jacques Lusnier et Nathalie GUILLOT chez Mme SOUCHERE (doyenne du village à domicile) et Mme SENECTAIRE





École primaire publique

PROJET SMMVA



Cette année, trois classes de l'école (CP-CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2) participent au projet proposé par le SMMVA (Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre et de l'Auzon). Ce projet s'articule autour de la protection de l'environnement et des sciences. Les objectifs sont multiples :



- > informer et sensibiliser les enfants à la vulnérabilité de la ressource en eau.
- > connaître le rôle des produits phytosanitaires, leurs impacts sur l'environnement et la santé.
- > appréhender et comprendre les enjeux de santé publique (eau potable).

Les élèves bénéficient de quatre animations d'une demi-journée, encadrées par un animateur du CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), qui vont leur permettre d'adopter une vraie démarche scientifique :



- > observation des traces de l'eau dans leur environnement proche,
- > comprendre les différents cycles de l'eau naturelle et domestique,
- > formulation d'hypothèses, expérimentations diverses et prélèvements d'eau de la Monne pour analyser sa qualité.
- > Sensibilisation autour de la pollution et de la préservation de la nature.

Entre chaque intervention, les notions abordées sont réétudiées en classe.

Deux interventions ont déjà eu lieu en janvier et février qui ont été très appréciées des enfants.

René Gonzales, l'animateur, nous confie : « je trouve les élèves très investis et particulièrement réceptifs aux problématiques liées à l'environnement. J'ai passé de très bons moments d'échanges. »

LA LETTRE... UN BONHEUR INTEMPOREL



Depuis le début de l'année scolaire, les élèves de Mme TELLIER correspondent avec une classe de CP de Vitry-sur-Seine, dans le Val-de-Marne. Une belle occasion de découvrir et de comparer l'environnement proche de chacune des deux écoles, d'échanger des chants, des poésies, et surtout de partager des projets tels que "La découverte des châteaux forts" ou encore "Le tri des déchets", projet cher à notre commune. Cette correspondance scolaire, active et interactive, permet aux enfants de se mettre en situation de lecture et d'écriture !



de la découverte des châteaux forts" ou encore "Le tri des déchets", projet cher à notre commune. Cette correspondance scolaire, active et interactive, permet aux enfants de se mettre en situation de lecture et d'écriture !



INITIATION À L'ALLEMAND EN PRIMAIRE À ST-AMANT



Les élèves de CM1 et CM2 découvrent la langue de Goethe avec Mme Couderc, professeur d'Allemand au collège des Martres de Veyre.

À tour de rôle, les élèves participent à des ateliers de 45 minutes, répartis sur trois séances.

Au programme :

- > Des expressions pour se présenter et exprimer son état d'humeur « Wie geht's ? Prima sehr gut ! »
- > Fabrication de marionnettes : mise en scène pour réinvestir le vocabulaire.
- > Des jeux pour se familiariser avec les couleurs...

Cette initiation a pour but de donner le goût des langues étrangères à nos écoliers.

Elle fait partie des activités prévues pour renforcer le lien CM2/6^e et permettre de faire un choix éclairé puisque le choix de la bilangue Anglais/Allemand est possible au collège des Martres de Veyre.



« Entre deux Rivières »

NOËL À L'ÉCOLE



Malgré les conditions sanitaires, les enseignantes ont organisé pour tous les élèves des moments récréatifs avant les vacances.



Les élèves de maternelle et ceux de l'UEMA ont pu assister au spectacle de « Papy Potager ». Mêlant marionnettes et théâtre, le thème éducatif : l'alimentation, le goût, le jardin, sont abordés avec imagination, humour et poésie.



Les élèves ont pu aider PAPY POTAGER à faire son jardin avec l'aide de Monsieur LA TAUPE qui sait retourner la terre et Mademoiselle NOISETTE, l'écureuil qui fait des trous pour planter les graines...



Mais quelle est donc cette courge qui ne cesse de grossir ? N'est-ce pas la fée CITROUILLE qui vient enchanter le jardin...

Le spectacle, proposé aux plus grands, intitulé "Un Pingouin Dans Mon Frigo" a réjoui toute l'assistance et mis une belle ambiance dans la salle polyvalente.



Cette enquête écologique et comique, subtil mélange de gags, de chansons, de marionnettes, d'accessoires insolites... aborde, entre autres, le réchauffement climatique, et la pollution des océans, avec un clown, comme personnage principal.

Les animatrices du SMAR ont organisé un superbe repas de Noël : chants, rires étaient au rendez-vous.

À la fin de la semaine, la mairie a offert à chaque enfant un goûter et un livre comme cadeau de Noël.



De nombreuses activités ont été organisées pour ce Noël.

Une vraie semaine de Noël !





École privée Sainte-Cécile



ARCHITECTES EN HERBE

Le lundi 7 décembre, les classes de maternelle et de CP/CE1 ont participé au projet « Journée des Architectes en herbe » proposé par Mond'Averne communauté. Au cours de l'après-midi, les 2 classes, en partenariat avec le centre Kapla de Lyon, ont mené un travail collectif et coopératif. Un chantier géant de construction avec des planchettes de bois a vu le jour dans l'école nécessitant de la part des élèves concentration, dextérité et créativité. Chaque construction



individuelle est venue compléter celles des autres afin de réaliser un pont géant pour les CP/CE1 et un magnifique navire pour les maternelles. Les élèves de CP/CE1 ont poursuivi les expérimentations en construisant des ponts en papier mais néanmoins très résistants. Enfin ils ont pu aller admirer le pont de la Monne et retrouver ainsi tous les éléments étudiés en classe.

La projection du spectacle « Histoire en bois » a clôturé ce projet.



CHŒUR À CŒUR



Comme l'an passé, les classes de CE2/CM1 et CM2 ont participé au concert « Chœur à cœur ». Cette année le concert à la cathédrale de Clermont-Ferrand a été annulé mais cela n'a pas empêché nos petits élèves de s'investir avec joie dans ce projet. Les enfants ont répété assidûment

leurs chants et se sont retrouvés virtuellement avec d'autres écoles pour un concert que vous pouvez visionner sur YouTube.

A cette occasion, les enfants ont préparé plusieurs paniers festifs de Noël à offrir aux personnes dans le besoin. L'argent collecté par la vente de petites bougies a été versé à une association caritative. **Bravo pour leur générosité !**

¡ HABLAMOS ESPAÑOL !

En complément de leur cours d'anglais, les élèves de CM1/CM2 s'initient depuis le début de l'année à une seconde langue vivante : l'espagnol.

Nos « alumnos » ont appris à se présenter, à nommer les couleurs et présenter leurs loisirs... C'est grâce à leur professeur du collège St Joseph qu'ils découvrent une autre culture : l'Amérique latine et l'Espagne n'auront bientôt plus de secret pour eux.

LES BEAUX JOURS ARRIVENT...

A l'approche du printemps, toutes les classes se retrouvent autour du projet « Marché de Printemps / Semis printaniers » : récoltes de boîtes à œufs pour réaliser des semis, collectes de graines auprès des semenciers, contacts avec des professionnels... tout est prêt pour jardiner accompagnés d'une équipe de parents d'élèves motivés.



Dans le cadre de ce projet les élèves de CP/CE1 ont réalisé une expérience avec leur maître afin de



répondre à la question suivante : la décomposition des épluchures est-elle plus rapide avec un apport de litière, de matières végétales ou sans aucun apport ? Ils ont ainsi observé les animaux du sol dans un prélèvement de litière effectué non loin du pont de la Monne et ont fabriqué des mini-composteurs.



INFOS : malgré l'annulation des portes ouvertes, les inscriptions sont ouvertes.
Contact : ecolestececile63@gmail.com



Les animations à l'EHPAD en ce début d'année



La période n'est toujours pas propice aux festivités, pourtant cela n'a pas empêché les animations qui ont apporté un peu de distraction et de sourires aux résidents.

Ainsi la visite de notre duo de Clowns « Esperluette & Suspension » a permis à tous de rire et de s'évader un moment.

La traditionnelle galette avec une animation musicale avec « Jojo », a pu se faire dans chaque service et en petit comité afin de respecter les mesures sanitaires, de même que des après-midis crêpes ou chacun a pu se régaler...

L'accordéon a résonné dans les couloirs, accompagné par la voix superbe de Clara.

Les enfants du Centre de Loisirs de Saint Saturnin sont venus apporter de très jolis dessins aux résidents en faisant un petit coucou à travers les fenêtres... Merci à eux

Oréo notre mascotte à 4 pattes se promène toujours dans les chambres et les différents lieux de l'EHPAD en continuant à tester les fauteuils...



ET EN 2021 UN NOUVEAU PROJET VOIT LE JOUR : LA RÉALITÉ VIRTUELLE AU SERVICE DES RÉSIDENTS...

Un casque de réalité virtuelle nous a été confié pour l'année 2021, un certain nombre de résidents seront destinataires de ce projet un peu expérimental...

L'objectif étant de voir si l'utilisation de la réalité virtuelle peut permettre aux personnes âgées de sortir de leur isolement et de réveiller leurs sens lors de séances dédiées. Grâce au casque et à **l'utilisation de caméras filmant en 360 degrés**, les personnes âgées peuvent découvrir des lieux proches ou plus éloignés (cathédrales, parcs naturels, sites remarquables, etc.) sans avoir à se déplacer de leurs fauteuils. Le but étant de se sentir mieux, s'évader ou encore voyager.

Grâce à la réalité virtuelle, on peut réduire la prémédication, elle permet d'offrir une alternative non-médicamenteuse pour la prise en charge des troubles cognitifs et de l'humeur de la personne âgée... Ainsi le casque pourrait être utile aux équipes soignantes pour réaliser une toilette ou des soins difficiles, et ainsi les rendre moins douloureux.



Un Rucher au Marand Association CAPPa

Un projet parti d'« une graine d'idée », d'une envie commune pour apprendre et travailler ensemble, et agir en faveur de l'environnement ! C'est ainsi que depuis Août 2020, Professionnels et Usagers du site du Marand – Association CAPPa, se sont lancés dans le projet ambitieux d'installer un rucher sur le domaine. Grâce aux talents et nombreuses compétences en interne, tant de l'ESAT que du CRP-CPO de Saint-Amant-Tallende, le projet a vu le jour, avec pour la 1^{ère} année de mise en place, l'arrivée de 10 essaims d'abeilles.

Des plans, à la construction des ruches, en passant par l'implantation des plateformes d'accueil, tout a été réalisé par les professionnels, Travailleurs de l'ESAT du Marand et Stagiaires du



Le mardi 20 avril s'est déroulée l'inauguration de ce rucher, en présence de l'encadrement et des équipes du Marand, de la société APISTIL, de M LUSINIER (adjoint) et Mme GUILLOT (Maire).



CRP-CPO. A travers ce projet, l'Association CAPPa souhaite promouvoir ses valeurs associatives « Accompagner la Différence », mettre en valeur son ancrage territorial ainsi que les liens avec les partenaires de proximité.

Pour les accompagner dans cette 1^{ère} année de mise en œuvre, le CAPPa a souhaité travailler avec 2 principaux partenaires, pour s'informer, se

former et se professionnaliser dans la gestion d'un Rucher :

- L'entreprise APISTIL : jeune entreprise du territoire, créée début 2021 spécialisée dans la location, l'entretien des ruches et l'animation d'ateliers
- La Coopérative des Producteurs de miel de Veyre Monton, pour la fourniture du matériel et les conseils aux nouveaux apiculteurs.

D'autres liens sont envisagés par la suite, notamment avec le secteur de l'enseignement, de la formation et de la recherche, et pourquoi pas accueillir des visiteurs, des écoliers... tout un écosystème qui se fédère autour de ce beau projet.

Pour plus de renseignements : www.cappa-association.fr

Pour contacter les partenaires de ce projet : Entreprise APISTIL : www.apistil.fr

Coopérative des Producteurs de miel de Veyre Monton : www.apiculteur63.fr





SIVOM

Le SIVOM (Syndicat Inter-communal à Vocation Multiple) de Saint-Amant et Saint-Saturnin a été créé dans les années 70. Ses contours et compétences ont évolué au fil des années, et aujourd'hui, il a 2 compétences :

- La gestion des logements de la gendarmerie de Saint-Amant-Tallende (10 logements) – la caserne appartient quant à elle à l'Etat-
- La gestion des terrains de foot et leurs bâtiments associés de Tallende et Saint-Saturnin et les cours de tennis de Saint-Amant-Tallende et Saint-Saturnin



Les élus désignés par les communes ont pas mal été modifiés depuis juin 2020 - presque 50 % -, et le conseil syndical a élu un nouveau président lors de sa séance du 17 avril : Nathalie GUILLOT.

La composition du Conseil Syndical :

Tallende : Eric BRUN, Caroline COPINEAU, Max CLERMONT, Jean-Luc HELBERT

Saint-Amant-Tallende : **Nathalie GUILLOT**, Agnès EVRARD, Serge TOURET, Frédéric BAËS

Saint Saturnin : Franck TALEB, Arlette GENDRONNEAU, Pierre POULY, Sébastien YEPES

Saint Sandoux : Jean-Henri PALLANCHE, Julien MARTIN



Les recettes du SIVOM proviennent de 2 sources :

- Une contribution des 4 communes adhérentes (répartie en fonction du nombre d'habitants) pour 77 211 € en 2020.
- Les loyers des logements de la gendarmerie pour 57 999 € en 2020.

Les dépenses du SIVOM concernent tout l'entretien des bâtiments, abords et infrastructures du syndicat, mais surtout des dépenses importantes qui ont été faites pour construire / améliorer les infrastructures :

- L'entretien et le fonctionnement des structures

- Les agents embauchés pour l'entretien des extérieurs et intérieurs des infrastructures
- La maintenance régulière des installations
- Les charges d'énergie (eau, chauffage, électricité)
- Le contrôle des installations

- Les principaux investissements

- Le terrain de foot synthétique et la réfection des vestiaires à Saint Saturnin
- La reprise des terrains de foot de Tallende et les tennis de St Amant
- L'éclairage des infrastructures
- Le changement des fenêtres sur les logements de la gendarmerie.



Aujourd'hui, le syndicat fait face à des difficultés financières. Les différents investissements cumulés à des hausses régulières des coûts d'entretien des infrastructures conduisent à créer une situation financière déséquilibrée. L'encours des dettes était de 458 000 € au 1^{er} janvier 2020, avec une annuité de 69 000 €.

Le conseil syndical, lors de sa séance du 13 avril consacrée au vote du budget 2021, a voté une augmentation des produits à recevoir des communes de 77 341 à 97 728 € pour essayer de revenir à l'équilibre.





Pour ce bulletin municipal nous avons choisi

de mettre en lumière **nos entrepreneurs !**

ANGE*LINE



Quelques tarifs :

- Ourlet de pantalon* : 10 €
- Reprise taille jupe* : 15 €
- Changement fermeture éclair manteau/veste* : 20 €
- Renfort genoux, l'unité* : 4 €
- Ajustage robe poitrine* : 12 €
- Raccodage : la minute : 0,50 €

- Ourlet de rideau* : 17 €
- Confection robe enfant* : 40 €
- Confection jupe* : 60 €

* A partir

* Tarifs hors fournitures et tissus

06 67 33 95 35

PROCHE DE TOIT

Natif et toujours fidèle à Saint-Amant-Tallende, Dorian a décidé de se lancer et de créer son entreprise le 1^{er} Mars 2021 malgré un contexte difficile. Fort d'une expérience de 8 années de couvreur zingueur, il vous propose un travail de qualité qui répondra à toute demande de réalisation de divers travaux de couverture, zinguerie, remplacement ou création de fenêtres de toit, pose de lambris bois ou PVC, habillages de chevrons en zinc ou aluminium, création de puits de lumière, etc.... Si vous avez un projet, n'hésitez pas à contacter Dorian qui se fera un plaisir de vous rencontrer.

BRUGUIERE Dorian

06 11 12 65 80 - prochedetoit@orange.fr



TONIO DA COSTA



MULTI SERVICES

Tonio DA COSTA est originaire de Saint-Amant-Tallende et depuis presque 9 ans, il propose ses différents services aux particuliers : entretiens d'espaces verts, petite maçonnerie, pose de grillage et de clôture, démolition, nettoyage, débarras d'objets encombrants.

Tonio DA COSTA

06 66 72 68 07

TRANSPORTS GIRAUDEAU

Bruno GIRAUDEAU a créé sa société de transport en 1998. Il s'est installé avec sa famille à Saint-Amant-Tallende en 2001.

Son activité consiste à effectuer le transport de matériel de précision et de haute technologie, notamment du matériel médical utilisé pour les chirurgies (ophtalmiques par exemple).

Pour satisfaire au mieux ces clients, il est amené à parcourir la France entière et a également l'occasion de faire du transport international.

Contact :

Bruno

GIRAUDEAU

04 73 39 02 00



CHABERT CHASTAGNAC

Entreprise Chabert Chastagnac, spécialisée dans le domaine de la pompe à chaleur, la climatisation et la réfrigération.

Nous assurons les installations chez les particuliers comme professionnels aussi bien dans le neuf qu'en rénovation.

Aussi, nous sommes qualifiés RGE afin de permettre à nos clients d'obtenir les aides ou primes de l'état.

04 73 39 06 79



Nos entrepreneurs



FRED'EAU PLOMBERIE

Fred, artisan plombier à son compte depuis plus de 7 ans à Saint-Amant-Tallende et ses environs, effectue différents dépannages ainsi que des

rénovations et conceptions de salle de bain (clé en main) pose de matériel sanitaire (wc, chauffe-eau...) Pour une intervention rapide du lundi au samedi midi contactez

Fred'eau plomberie au 06.48.72.68.09

FRÉDÉRIC DABERT

L'activité de Frédéric DABERT est de la maîtrise d'œuvre en maisons individuelles, rénovations, extensions et également la construction de



FREDERIC
DABERT

bâtiments tertiaires (bureaux, cabinets médicaux, cabinets de kinés).

Installé depuis 10 ans et depuis bientôt 3 ans sur la commune de Saint-Amant-Tallende.

De formation BAC+2 en bâtiment, IUT Génie Civil EGLETONS, il a débuté comme conducteur de travaux en voie ferrée à la SNCF puis a travaillé dans le privé comme conducteur de travaux dans deux sociétés avant de s'installer.

06 66 36 93 65

f.dabert@orange.fr
www.frederic-dabert.fr

HELENE MARTINS

« Le confinement de mars 2020 m'a permis de commencer la création de sacs à pain et de masques lavables pour mes proches. Et l'envie de créer et fabriquer est vite devenue une passion ! J'ai donc officialisé mon activité en août 2020.

De formation artisan coiffeuse, j'ai voulu garder un métier manuel et créatif.

Je travaille à mon domicile et j'aime, entre autres, imaginer et réaliser des demandes sur-mesure. Une formation est prévue pour vous proposer un service « retouches ».

Je fabrique des sacs à main, des sacs cabas, des panières en tissu ou en similicuir avec cotons et lingettes lavables, des bouillottes sèches, etc...

Je vous laisse découvrir mon univers sur ma page Facebook et Instagram : « Les Petites Confections d'Hélène »

Contact messenger ou mail :

helene.martins63@gmail.com



SARL ISOVERGNE



Fabrice GRAMMATICO et Florent MALTRAIT, Saint-Amantais depuis 2014, se sont associés en 2016 pour créer leur société ISOVERGNE. Ils interviennent pour des particuliers ou des maîtres d'œuvre, en rénovation et en construction, sur divers travaux : isolation

intérieure, isolation des combles, isolation extérieure, pose de menuiseries (de fabrication française), traitement hydrofuge des toitures. Ils privilégient l'utilisation d'éco-matériaux (menuiseries bois, isolant à base de bois et de recyclage).

**Contact : Fabrice GRAMMATICO - 06 16 50 30 08
Florent MALTRAIT - 06 64 50 15 80**



Nos entrepreneurs (suite)

POUDEROUX BATISSE



Cette entreprise de travaux publics et particuliers est qualifiée pour réaliser les travaux de terrassement de maison, piscine, parking... ainsi que de viabilisation, d'assainissement (micro station, pompe de relevage), de drainage, d'enrochements, ...

Elle propose aussi l'aménagement de cours et accès : bordures béton ou pierre, revêtement en enrobé, gravillon, pose de nid d'abeille comblé par un granulat coloré,

Plus d'exemples de réalisations sur Facebook.com/pouderoux-et-batisse-TP et de renseignements en contactant l'un des deux associés au **06 11 48 21 25** ou **06 82 31 90 75**

TEAM JTS



Depuis sa création en 2006, TEAM

JTS est une entreprise dynamique et en progression constante.

Depuis 2010, la société est basée à Saint-Amant-Tallende, 6 rue de la Cheire – ZA Suzot.

TEAM JTS effectue des transports Tautliner sur la France et l'Espagne.

C'est aujourd'hui un expert reconnu du transport de carrelage Espagne-France.



Elle emploie 15 salariés dont 1 personne basée à Saint-Amant-Tallende.



L'ouverture du Bar / Tabac / Jeux / presse

Bar-Tabacs-Journaux-Jeux-Timbres...Bref, le titre n'est pas assez long pour énumérer tous les services offerts par Le Bebop, commerce ré-ouvert par Maryse CHAMBON après des années de fermeture.

Après les « tracasseries administratives » gérées par la commune pour permettre la ré-ouverture d'un débit de tabac suite à la fermeture par liquidation judiciaire, Maryse a bataillé à son tour avec « les tracasseries sanitaires » liées à la crise COVID et à tous les retards et complications que ceci a pu engendrer pour sa reprise d'activité.

Motivée et déterminée à ouvrir son commerce alors que les bars n'ont toujours pas le droit de recevoir du public, Maryse a su ouvrir son commerce en différentes phases : le tabac, les journaux, puis les jeux, puis le café à emporter (ou à siroter en extérieur, dans les rayons de soleil du matin à l'arrière de son commerce).

Bref, une adaptabilité certaine, le souhait d'apporter du service, une amplitude horaire d'ouverture importante et un petit accent du sud qui vous donne le sourire... tous les ingrédients pour le succès souhaité au Bebop !!!

Horaires : Lundi 6h - 13h - Du mardi au samedi 6h - 13h et 15h - 19h (couvre-feu) - Dimanche 6h-13h



BAC | COLONNE DE TRI



Le tri se simplifie
100%
des papiers et des emballages vont dans le bac jaune.



Petit rappel

Un emballage ménager est un objet destiné à contenir et à protéger des marchandises, à permettre leur maintenance, leur acheminement et à assurer leur présentation.



LES NOUVELLES CONSIGNES

JOURNAL
Les papiers et cartons

JOURNAUX, PUBLICITES, MAGAZINES, LIVRES, CATALOGUES, CAHIERS, ENVELOPPES, SACS...

JAMBON
Tous les emballages en plastique

POTS, BÔTES, BARQUETTES...

SACS ET FILMS PLASTIQUES

FLAÇONS, BIDONS, BOUTEILLES, TUBES

Crêpes
Tous les emballages en carton

BRIQUES

CARTONNETTES

BÔTES

Can
Tous les emballages en métal

BOUCHONS, CAPSULES, COUVERCLES, BLISTERS MÉDICAMENTS...

BÔTES, CONSERVES, AÉROSOLS, CANETTES, TUBES...

PAS DE VERRE DANS CE BAC !



PAS BESOIN DE LAVER, IL SUFFIT DE BIEN VIDER.

Les points de collecte jaunes



En bac



En colonne



Astuces et conseils sur consignedetri.fr

Pour bien trier

- Jeter en vrac les emballages
- Ne pas laver les emballages mais bien les vider
- Ne pas imbriquer plusieurs emballages les uns dans les autres
- Séparer les différents éléments d'un emballage
- Plier les cartons pour gagner de la place

Ne pas mettre

- Tout objet qui n'est pas un emballage ou du papier (pots de fleurs, casseroles, bijoux, téléphones portables, etc...)
- Les piles, les batteries et les ampoules
- Le verre
- Le textile
- Les restes alimentaires
- Les masques, les gants et les mouchoirs

ENSEMBLE
TRIONS
PLUS
ET RÉDUISONS
NOS DÉCHETS
EN LIMITANT
NOS EMBALLAGES



Le couple devant le café en 1960

Blanche GENILLIER

En ce début d'année, notre doyenne Blanche GENILLIER s'en est allée, elle aurait eu 100 ans le 10 mai. Quatre ans après sa naissance dans le Pas de Calais, sa famille réside à Paris avant de rejoindre peu avant la guerre

l'Auvergne. C'est là que Blanche fait la connaissance de Georges, boxeur semi-professionnel prenant le « boulot » là où il se trouve et surtout compatible avec sa passion. Une fois mariés, ce sont de véritables pigeons voyageurs : Marseille, Clermont, la Seine et l'Oise pour s'installer enfin plus durablement dans le quartier latin à Paris en 1957. Cet été là, ils décident de venir passer leur vacances en Auvergne, leur terre de rencontre, et trouvent une location saisonnière allée des marronniers. L'accueil et les conditions de vie les convainquent de « poser leurs valises » et de saisir l'opportunité de reprise du café en vente 10 grande place.

Nous sommes alors début 1958, le couple trouve rapidement ses marques dans ce véritable petit café de campagne ouvert de l'aube à 21 h 30, et qui ne ferme que deux semaines en été. Pour ceux qui n'ont pas connu ce lieu, il faut imaginer les deux jardinières extérieures encadrant l'entrée sur une salle avec peu de lumière naturelle et un aménagement intérieur simple : trois très grandes tables et le bar en bois recouvert de zinc à gauche en entrant. A la suite de cette pièce, en direction de la cuisine, une voûte toute en longueur où sont alignées quatre tables pour 4 personnes, le poêle, et une autre sur laquelle les enfants du couple font leurs devoirs.

Le couple accueille tous ses clients par leur prénom. C'est elle qui est la plus présente car son époux prend un emploi de laborantin à l'université, mais il assure l'ouverture et une présence en soirée s'il faut délicatement renvoyer un client qui aurait perdu pied. Pas de radio, l'ambiance est enfumée. Les habitués viennent faire leur partie de belote de fin d'après midi, toutes les tables sont occupées, chacun a sa place et, s'il vient à en manquer, des joueurs se retrouvent sur la table de la cuisine. Que d'articles désuets de nos jours : le tapis de belote en feutre ou tissu roulé à la fin de la partie, les pions de marque en bois de différents formes et tailles représentant un, cinq ou dix points, la chopine de vin de pays sur la table, le cendrier, les gitanes maïs, ...

Blanchette fait la tripe à la demande, pour les pompiers notamment. C'est aussi chez elle que l'on vient chercher les cartes de pêche, de chasse, récupérer les clefs du terrain de tennis (allée des marronniers) accrochées dans un petit placard à l'entrée avec un jeu de raquettes et des balles.

Cette femme discrète, ne se plaint jamais et ne supporte pas la médisance coupant court aux velléités des mauvaises langues par un cinglant « balayes devant ta porte et tu auras assez à faire ». Malgré le décès prématuré de Jojo en 1977, Blanchette poursuit l'exploitation jusqu'en 1983 ; un livre de 25 années d'histoire se referme alors, mais surtout celle de notre dernier véritable bistrot de campagne. Elle est ensuite restée dans cette maison, avant de décider de rejoindre notre EHPAD il y a un peu plus d'un an. Dotée de toutes ses capacités, mère de trois enfants, grand-mère de cinq petits enfants, huit fois arrière grand-mère et trois fois arrière-arrière grand-mère, Blanchette s'est endormie paisiblement entourée de l'affection des siens. Sans prévenir, elle a ainsi passé le relai à Madame Soucheyre dont nous fêtons les 99 ans le 27 juin.

Nos remerciements à sa fille Claudette BEDIN

Un nouveau spécialiste en médecine générale à Saint-Amant-Tallende



Depuis début janvier, notre village accueille un nouveau médecin au Centre Médical Pasteur : **le Docteur François-Xavier VANDEPUTTE, spécialiste en médecine générale**. Nous sommes ravis de cette installation et lui souhaitons la bienvenue.

Certains le connaissent déjà puisqu'il a remplacé plusieurs médecins ces dernières années.

Il s'est installé dans l'ancien bureau du Docteur Hélène VAILLANT ROUSSEL qui a quitté notre commune.

Nous souhaitons aussi une **bonne retraite** au **Dr Marc POMMAREL** qui a arrêté son activité en mars 2021, en le remerciant pour ses années d'activité au sein de notre village.

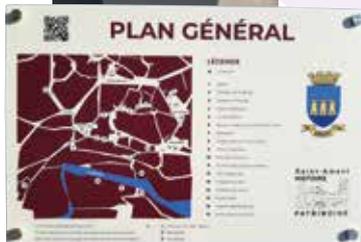


Histoire et Patrimoine

SIGNALÉTIQUE PATRIMONIALE



Initiée et composée par l'association Histoire & Patrimoine, la commune a financé la réalisation d'une série de 18 panneaux mettant en valeur notre patrimoine. L'itinéraire retenu est celui des visites guidées estivales formant une boucle au départ de l'église. L'objectif est d'apporter des informations historiques sur le site ou le monument devant lequel se trouve le visiteur, en lui indiquant où se situent les points remarquables précédents et suivant s'il n'a pas pris le parcours depuis le début.



Sur chaque panneau, l'intérêt et l'histoire du lieu sont décrits par un texte synthétique agrémenté d'une ou deux illustrations, des informations détaillées étant accessibles en flashant le QR code. Ce dernier élément permettra également l'organisation ponctuelle de chasse au trésor, course d'orientation ou escape game (jeu de piste en extérieur).



OSERAIE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

Dans le cadre de la labellisation « École en Démarche globale de Développement Durable », l'association Histoire & Patrimoine a proposé aux enseignantes de réaliser une petite plantation d'osier en partenariat avec la commune.

Le 1^{er} avril, les élèves de cours élémentaire deuxième année et les deux classes de cours moyen ont planté 330 pieds d'osier près des jardins communaux en bordure de la Monne. Six bénévoles de l'association ont guidé les élèves pour déterminer les intervalles entre plans et entre lignes, percer un avant trou avec un plantoir adapté et enfin insérer un brin d'osier d'une trentaine de centimètres.

Ceci permettra aux élèves d'avoir, dès le début 2022, de la matière première pour tresser l'entourage de leurs carrés de jardinage, s'initier à la vannerie (nichoirs, ...) et pour certainement bien d'autres choses.

FONTAINES

Notre programme de restauration de trois fontaines se concrétise progressivement avec l'obtention de deux subventions : 25 000 € de la région Auvergne et la Fondation du Patrimoine, 11 000 € de l'État. A ce jour, 56 donateurs ont contribué à ce projet pour 8 370 €, et **il est encore possible de le faire via le site de la Fondation ou en remplissant un formulaire disponible à l'entrée de la mairie**. Ces différents apports et soutiens nous permettent d'inclure la restauration et la remise en eau de deux fontaines complémentaires, rues de Bouteix et des Écoles, et la rénovation du lavoir extérieur près de la Monne. La remise en service de la fontaine circulaire de la place du 11 novembre est envisagée pour la rentrée de septembre.

Pour cette dernière, Monsieur Philippe BUCHERER, spécialiste Puydômois des figures en pierre sur les fontaines, désigne les ornements du fût central comme « deux beaux aegipans aux oreilles en choux fleur et à la barbe en acanthe, dont l'un arbore des dents à la mâchoire supérieure » qu'il date de la période 1633-fin du XVII^e. Dans les mythologies grecque et romaine, aegipan (ou égipan) est une divinité champêtre mi-homme mi-animal, la plupart du temps dotée de pieds et d'oreilles de chèvre. Acanthe était une nymphe qu'Apollon (dieu des Arts, de la poésie...) voulut enlever, mais elle le griffa au visage. Pour se venger, il la métamorphosa en une plante épineuse qui aime le soleil et porte depuis son nom.



L'année associative va peut-être enfin commencer et nous espérons pouvoir vous proposer une nouvelle édition de la journée des moulins et du patrimoine de pays le dimanche 27 juin. Ce sera l'occasion, avec l'accord du nouveau propriétaire, de vous ouvrir les portes du moulin de l'Egrette et de vous présenter le fonctionnement d'une minoterie.



Cet été nous renouvelons les visites guidées à 17 h 30 chaque vendredi du 16 juillet au 27 août, et deux randonnées « paysages – géologie » sur les hauteurs de Saint-Amant, sur la matinée les mardi 27 juillet et vendredi 6 août. Pour septembre octobre, nous reprogrammons la déambulation au clair de lune qui a été ajournée l'an dernier pour mauvais temps, une exposition et conférence sur le thème des fontaines, une exposition de clichés anciens de Saint-Amant, ...

Le meilleur moyen d'être informé sur nos actions et de les soutenir, est de devenir adhérent (10 € en individuel et 15 € pour un couple), contactez nous au 06 99 68 18 11 ou via saintamanthistoireetpatrimoine@gmail.com



Terre de Liens : des citoyens se mobilisent pour préserver les vergers



Situés au nord est du Puy de Peyronère, 20 ha de vergers ont été acquis depuis 2014 à Saint-Amant-Tallende par Terre de Liens, grâce à de l'épargne citoyenne. Cultivés par deux fermes arboricoles et un verger-test, ils contribuent à préserver un patrimoine local dans la vallée de la Veyre, ancien terroir de la pomme d'Auvergne menacé de disparition. En effet, premier département producteur de pommes en 1930, le Puy-de-Dôme a vu sa surface de vergers diminuer.

Ces fermes participent à la relocalisation de l'alimentation et constituent une activité économique source d'emploi sur le territoire. Lié à l'augmentation de la demande de produits bio et locaux, le redémarrage de la production de pommes en Auvergne est soutenu par les acteurs locaux, collectivités, organisations agricoles, et par le mouvement Terre de Liens. Comme toutes les fermes Terre de Liens, le verger de l'Étoile, le verger de la Monne et le verger des Cheires, sont labellisés en agriculture biologique. Les sols et le climat y sont très propices à la culture fruitière, malgré l'absence d'irrigation. Sur ces parcelles de moyenne altitude (600 m), les alternances de températures froides et chaudes favorisent une fructification de qualité. La production de pommes mais aussi de prunes, de pêches, de cerises est écoulee sur les foires et marchés locaux, dans les AMAP ou en vente directe auprès des habitants du territoire.

Premier verger-test créé en France, le verger des Cheires a été confié à l'association Îlots Paysans afin d'offrir un lieu pour un ou deux « testeurs ». Sur une durée de 1 à 3 années, ils ont à leur disposition vergers, matériel agricole et un local adapté situé à Saint-Amant-Tallende, réhabilité en 2018 par Mond'Arverne Communauté. Les porteurs de projet bénéficient d'un accompagnement juridique, économique et technique et peuvent ainsi expérimenter la faisabilité de leur projet. Depuis son démarrage en 2016, le verger-test des Cheires a accueilli 7 futurs arboriculteurs et arboricultrices dont 4 ont déjà franchi le pas de l'installation sur le territoire ou au-delà.

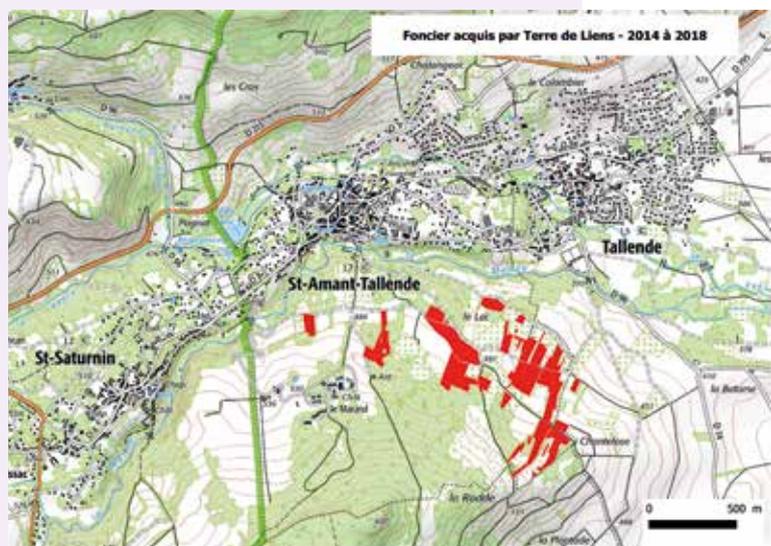
Le territoire des Cheires a un potentiel très intéressant et diversifié pour accueillir de futurs producteurs qui pourraient répondre à la forte demande de produits locaux, mais force est de constater qu'aujourd'hui il y a plus de demande d'installation que de surface disponible. La difficulté pour trouver une réponse au besoin de bâtiment pour l'activité est un autre frein au développement de cette dynamique en marche. L'implication des citoyens pour la soutenir est nécessaire.

Ce soutien peut passer par de la veille foncière ou les chantiers participatifs. Organisés par les fermiers avec le groupe local de Terre de Liens, ces derniers sont l'occasion de rencontres, où l'utile du coup de main se mêle à l'agréable de la convivialité : cueillette à l'automne, et en hiver abattage et défrichage, chantiers à vocation plus structurante pour l'évolution des vergers. Au programme : huile de coude, pique-nique ou barbecue pour se réchauffer sur le terrain.

● **Pour plus d'information :**
sur Terre de Liens, l'épargne citoyenne, le groupe local, la veille foncière, les chantiers participatifs :

<https://terredeliens.org/auvergne.html>
ou <https://www.facebook.com/tdlauvergne/>

sur Îlots Paysans : <https://reneta.fr/îlots-paysans>





Restaurants du Cœur



La collecte des Restaurants du Cœur s'est déroulée les 5, 6 et 7 Mars 2021. Pour le centre de Saint-Amant-Tallende 47 bénévoles ont œuvré dans 4 magasins et récolté un peu plus de 3 tonnes de dons.

Il s'agit là principalement de nourriture mais aussi des produits pour bébés, des produits d'hygiène et des produits d'entretien.

Le centre de Saint-Amant-Tallende remercie tous les généreux donateurs, les enseignes partenaires ainsi que les bénévoles qui ont participé à cette collecte.



Au printemps, votre médiathèque fait peau neuve !

Avec l'aide des professionnels du **Réseau des Médiathèques de Mond'Arverne**, et avec la collaboration du personnel municipal, la médiathèque de Saint-Amant-Tallende a été réaménagée pour le confort des lecteurs.

Cette nouvelle disposition du mobilier offre un espace convivial pour mieux vous accueillir et un coin « Jeunesse » aéré et agréable pour les plus jeunes. Les collections sont ainsi mises en valeur et plus accessibles.

Nous rappelons que **l'inscription et le prêt sont gratuits** et donnent accès à l'ensemble du fond des médiathèques du réseau Mond'Arverne et de la Médiathèque Départementale.

Par ailleurs, le nouveau logiciel utilisé par le réseau facilite le choix et les réservations par internet (mediatheques.mond-arverne.fr).



Depuis le début de l'épidémie, le Réseau des Médiathèques Mond'Arverne et les bénévoles de la bibliothèque de Saint-Amant-Tallende s'efforcent d'assurer la continuité du service et d'offrir aux usagers l'accès au prêt de livres et de documents multimédias, dans le respect rigoureux des consignes dictées par le gouvernement et les collectivités locales.

Cependant, pour assurer le service dans de bonnes conditions, **l'équipe de bénévoles aurait besoin de s'étoffer et fait donc appel aux bonnes volontés.** Pour plus d'informations, les personnes intéressées seront chaleureusement accueillies pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque, **mercredi et samedi de 10 h à 12 h.**

Municipalité de Saint-Amant-Tallende

*Marché hebdomadaire**

** à partir du 21 Mai*

*Alimentaire - producteurs locaux
vendeurs labellisés bio*



*Tous les vendredis de 16h à 19h
Parking de l'église
Saint-Amant-Tallende*

